



académie
Dijon



Projet de réseau

2016-2020

1 - Introduction.....	1
2 - Identité du territoire et du réseau.....	2
- Composition du réseau.....	2
- Le quartier de la Fontaine d'Ouche.....	3
3 - Diagnostic du réseau.....	3
4 - Axes prioritaires de travail.....	5
5 - Indicateurs retenus et cibles.....	6
6 - Conclusion.....	8
7 - Annexes.....	9
- Annexe 1 : plan d'actions.....	9
- Annexe 2 : Le comité de pilotage du réseau.....	14
- Annexe 3 : Fiche action.....	15

« Lutter contre les inégalités scolaires liées aux origines sociales pour la réussite de tous »

circulaire n°2014-077 du 4-6-2014

1 Introduction

Le réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche fait partie des nouveaux réseaux créés suite à la refondation de l'éducation prioritaire à la rentrée 2015.

Comme la présentation du diagnostic partagé ci-après le montrera, cette absence d'antériorité en éducation prioritaire ne signifie pas pour autant que le travail en réseau ne préexistait pas. En effet, depuis la rentrée 2013, un projet des écoles de la Fontaine d'Ouche est mis en œuvre sur le quartier et se décline en de nombreuses actions concrètes. Par ailleurs, le quartier de la Fontaine d'Ouche étant concerné depuis de nombreuses années par la politique de la ville, un travail partenarial soutenu, aussi bien au collège que dans les écoles, permet une meilleure prise en compte des spécificités de ce territoire à travers la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnements des élèves et des familles (CLAS, PRE, projets de la commission parentalité...)

Le classement en éducation prioritaire est l'occasion d'amplifier cette dynamique. Ces jalons posés sont un levier puissant pour concevoir un projet de réseau ambitieux, visant une meilleure réussite scolaire des élèves du quartier.

2 Identité du territoire et du réseau

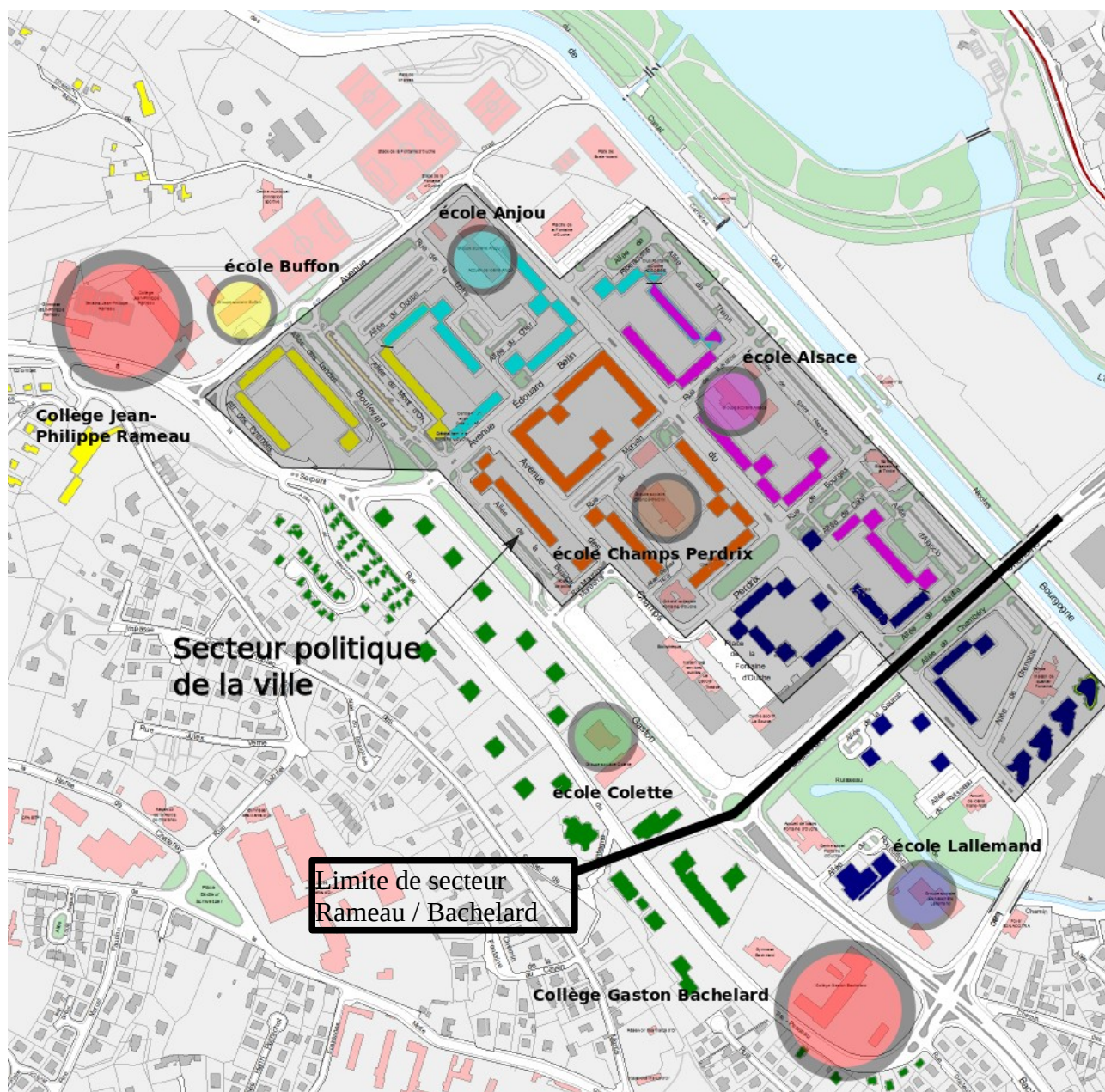
Composition du réseau

IEN-1^{er} degré : M. Alain Niermont – ien.dijon-ouest@ac-dijon.fr

Principal du collège : M. Philippe Brassac - Ce.02113571@ac-dijon.fr

Coordonnateur du réseau : M. Jean-Baptiste Durand - coord.rep-fontainedouche@ac-dijon.fr

- 1 collège : Jean-Philippe Rameau
- 5 groupes scolaires : Alsace, Anjou, Buffon, Champs Perdrix et Colette
- 1 unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) au collège Rameau
- 3 unités localisées pour l'inclusion scolaire dans les écoles Anjou, Champs Perdrix et Colette.

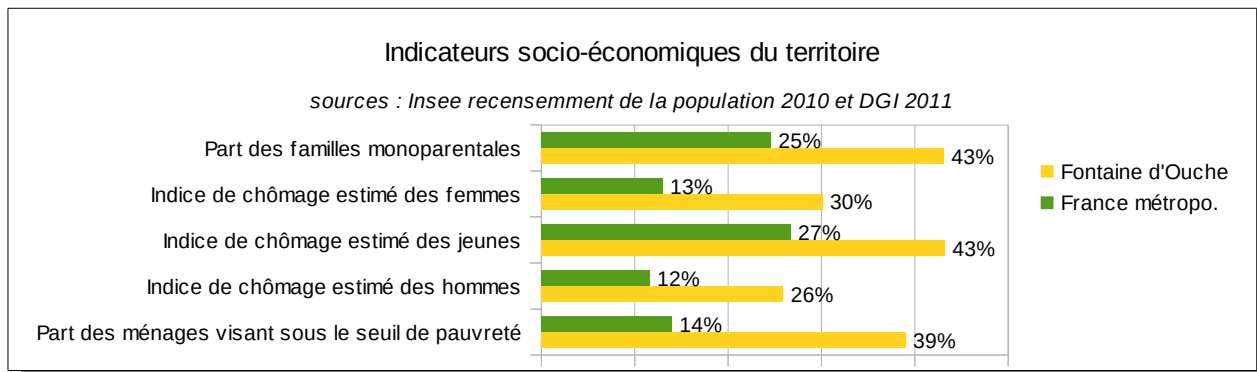


RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHE

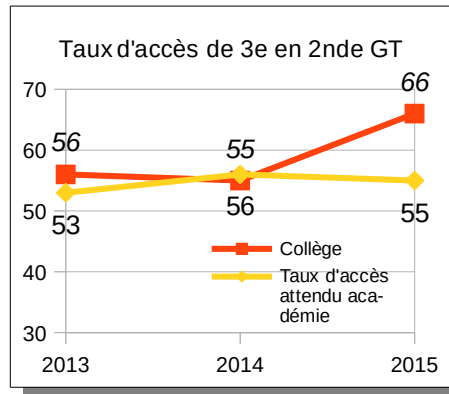
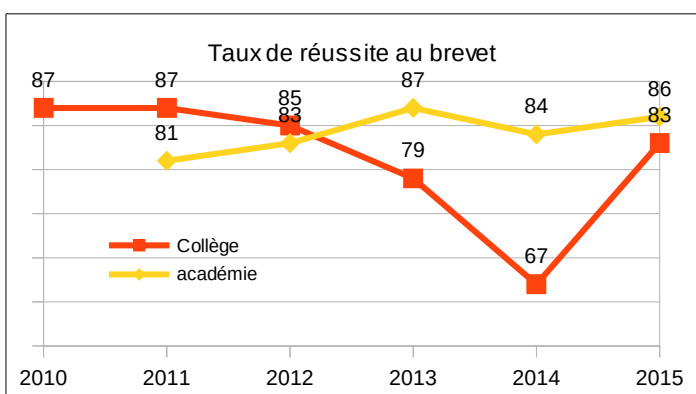
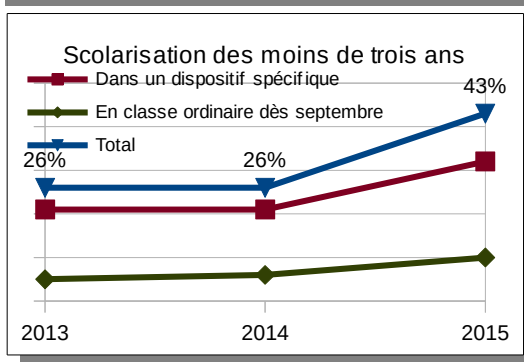
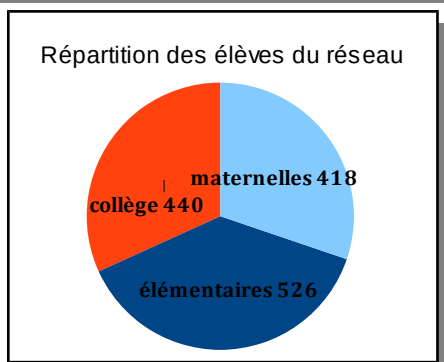
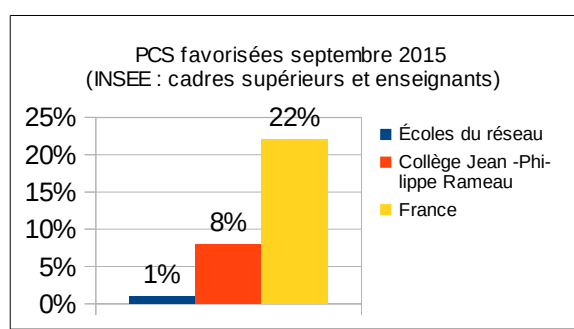
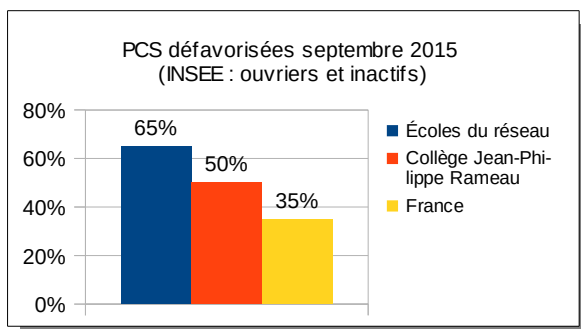
Le quartier de la Fontaine d'Ouche

Le réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche est situé dans un quartier périphérique de la commune de Dijon socialement défavorisé. Le quartier compte 9300 habitants (INSEE RP 2011) dont 59,4 % vivent dans un logement social et 80 % sont domiciliés sur un secteur politique de la ville (Dijon 12,5 % ; France 14,6%).

Les indicateurs socio-économiques présentés ci-dessous ne concernent que la partie du quartier classée en politique de la ville (7 406 habitants).

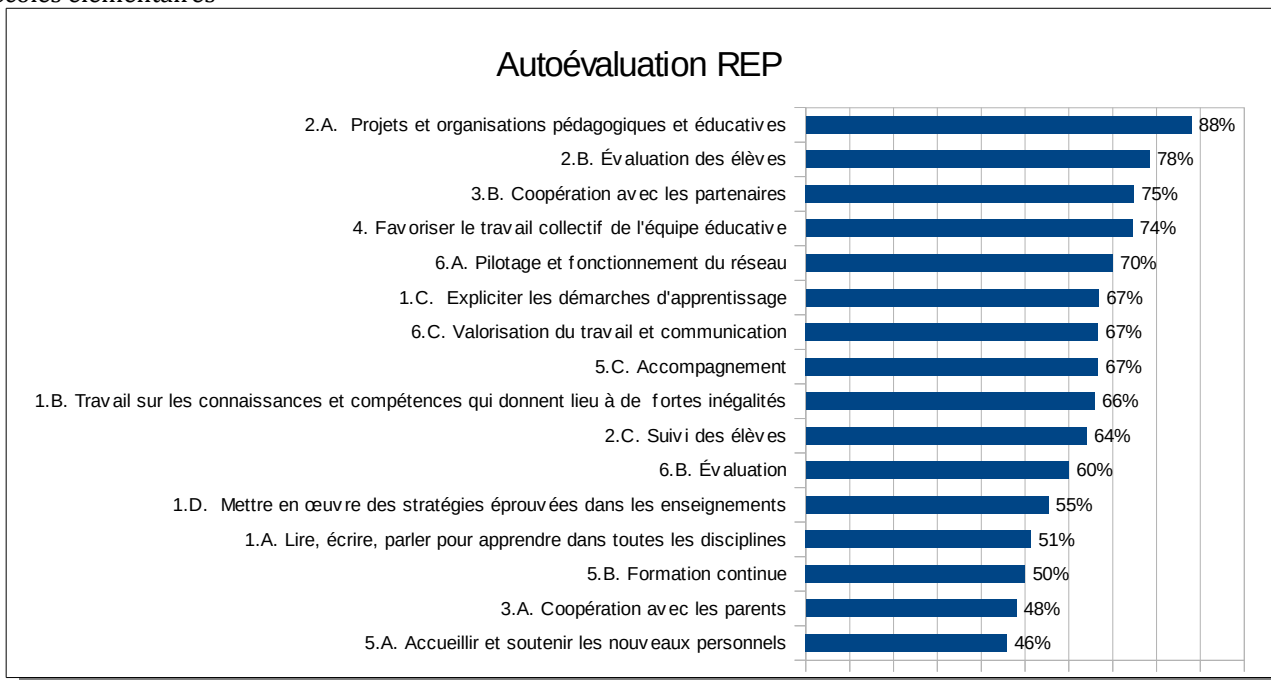


3 Diagnostic du réseau



RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHE

Le bilan ci dessous synthétise les réponses aux autoévaluations conduites au collège et dans l'ensemble des 10 écoles du réseau. Les résultats ont été pondérés de la façon suivante : 1/3 collège - 1/3 écoles maternelles - 1/3 écoles élémentaires



- les résultats des élèves après le collège : les taux d'accès en seconde GT sont conformes ou supérieurs au taux attendu sur ces trois dernières années et le taux de passage en première GT est lui aussi très élevé (92 % pour 2014/2015). Un objectif raisonnable pourrait être de maintenir ce niveau élevé de réussite des élèves.
- la conduite, au sein du collège et des écoles du réseau, de nombreux projets interdisciplinaires, inter-écoles (rencontres artistiques et sportives), inter-degrés (défi-langues, cross, mise à disposition de salles du collège...) ou dans le cadre de la liaison GS/CP.
- le partenariat est salué par tous les acteurs comme un autre point fort du réseau : des actions en lien avec les structures municipales, les associations, le contrat de ville, la CAF, le conseil départemental, le programme de réussite éducative sont conduites depuis de nombreuses années. Maintenir ces liens qui participent à améliorer la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et à conforter la réussite éducative des élèves les plus fragiles doit être une priorité pour les années à venir.
- la scolarisation des moins de trois ans, particulièrement forte grâce à l'ouverture d'un deuxième dispositif d'accueil à la rentrée 2015.
- le recrutement du collège qui conserve une certaine mixité sociale à préserver notamment par l'intermédiaire d'une offre éducative diversifiée de qualité.
- les groupes de concertation en place : rencontres régulières des directeurs, conseils de cycles de quartier,
- la présence très importante des conseillers pédagogiques de la circonscription : animation de formations, participation aux conseils de cycles dans les écoles et aux conseils de cycles de quartier, appui lors d'équipes de suivi de scolarisation, participation aux rencontres sportives de quartier...
- la stabilité de l'équipe des professeurs du collège.
- des réunions de suivi des élèves en grande difficulté et en décrochage sont régulièrement tenues, y compris avec les partenaires, dans différentes instances : la commission de suivi au collège, les réunions mensuelles de l'équipe pluridisciplinaire de réussite éducative, les conseils de cycles dans les écoles qui bénéficient de la présence de deux antennes complètes du RASED.
- l'appui de maîtres supplémentaires du dispositif plus de maîtres que de classes (3 postes)

4 Axes prioritaires de travail

L'état des lieux et l'autoévaluation conduite dans le réseau ont également mis en évidence des points faibles.

De nouveaux axes de travail sont ainsi programmés. Tous participent à conduire les élèves vers davantage d'autonomie et à favoriser leur engagement dans les activités scolaires.

un premier axe concernant les apprentissages et la maîtrise du socle commun (première priorité du référentiel de l'EP) :

Les résultats des autoévaluations et les échanges au sein des équipes pédagogiques mettent en évidence une préoccupation partagée sur ce qui constitue le cœur de la mission des enseignants : garantir à tous les élèves la maîtrise du socle commun. C'est en effet dans certains domaines de cette priorité absolue que les objectifs sont les plus faiblement atteints.

- Le domaine 1A, « lire, écrire parler pour apprendre dans toutes les disciplines » présente une forte marge de progression : l'item concernant le travail collectif sur la didactique en français « Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de construction du langage et d'approche de l'écrit dans les enseignements. » est particulièrement déficitaire. C'est pourquoi la mise en place d'outils communs au réseau entamée cette année est une priorité première qui vise à garantir pour davantage d'élèves et notamment les plus fragiles, la maîtrise du socle commun. L'organisation de projets en inter-degrés (prix littéraire du REP) pourra également prendre toute sa part dans l'acquisition de compétences d'écriture, de lecture, mais aussi de compétences numériques et citoyennes.
- Le domaine 1D « mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements » et tout particulièrement sur les usages du numérique.

- un deuxième axe concernant l'évaluation (domaine 2B du référentiel pour l'EP).

Si, chacun de leur côté, les écoles du réseau et le collège ont globalement des résultats élevés dans ce domaine,, la recherche d'une plus grande cohérence entre les pratiques reste à construire, notamment en ce qui concerne :

- les bilans scolaires pour expliciter les acquis, les améliorations attendues et les compétences restant à acquérir.
- la mise en œuvre d'évaluations diagnostiques à l'échelle du réseau. Cette préoccupation est très largement partagée par les enseignants des écoles et du collège. En même temps qu'elle est une opportunité, la naissance du nouveau cycle 3 CM1/CM2/6ème nous oblige en effet à aborder la cohérence et la progressivité des apprentissages et des méthodes de travail au sein du cycle.

- un troisième axe (priorité 3 du référentiel) concernant le partenariat avec les familles

Depuis quelques années, de nombreuses initiatives internes aux écoles, au collège ou menées dans un cadre partenarial ont vu le jour dans le but de rapprocher les familles de l'école et l'école des familles. Les équipes du réseau sont sensibilisées à cet enjeu et, même si les avancées sont réelles, le diagnostic qu'elles posent est sans appel : il faut aller plus loin.

Il s'agit donc désormais d'évaluer les effets concrets de ces dispositifs et, le cas échéant, de conforter voire d'amplifier la dynamique : étendre les dispositifs testés ici ou là quand ils répondent aux besoins, les généraliser quand c'est possible et souhaitable, les décliner avec toujours plus d'ambition.

- un quatrième axe concernant l'ouverture culturelle et la citoyenneté

Les échanges avec les équipes pédagogiques du réseau, notamment en conseil de maîtres et conseil pédagogique, ont mis en lumière les nombreux projets culturels et citoyens déjà en cours : une classe patrimoine, des projets interdisciplinaires (la Marianne du collège), des projets en lien avec le conservatoire de Dijon, la bibliothèque, les associations et intervenants municipaux, des résidences artistiques... Ces actions répondent à un besoin pour des élèves dont la fréquentation des nombreux lieux culturels de l'agglomération est bien souvent limitée à ce qui est proposé sur les temps scolaires et périscolaires.

Comme le nouveau socle commun de compétences de connaissances et de **culture** y invite, le projet de réseau doit être l'occasion de réaffirmer l'importance de proposer un parcours culturel ambitieux pour tous. C'est aussi un axe de travail pour lequel le partenariat peut encore progresser, notamment en ce qui concerne la complémentarité scolaire / périscolaire / extrascolaire.

5 Indicateurs retenus et cibles

Axe 1 / Socle commun Lire écrire parler	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Pourcentage de validation du palier 1 du socle	80	85	90	93	95
Pourcentage de validation du palier 2 du socle	75	80	85	88	90
Pourcentage de validation du palier 3 du socle	85	87	88	89	90
Pourcentage d'orientation en 1ère L	0	5	10	10	10
Taux de retard à l'entrée en sixième	18	16	14	12	10
Axe 1 / Numérique	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Taux d'occupation des deux classes mobiles et de l'orditorium du collège	Indicateur à définir				75 %
Taux de réservation des classes tablettes	-	20 %	40 %	60 %	75 %
ENT Liberscol Nombre de connexions des familles par jour	80	100	120	140	160
ENT Liberscol Nombre de connexions des élèves par jour	180	200	220	240	260
Nombre de classes ayant utilisé la classe tablette pour une séquence d'apprentissage	0	5	10	15	20
Nombre d'écoles disposant d'un site internet actif	1	2	3	4	5
Pourcentage d'élèves du réseau disposant d'un compte FOLIOS	5	10	25	40	65
Axe 2 / L'évaluation	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Réduction des écarts dans la validation du palier 2 entre les écoles (valeur min et valeur max)	60-95	65-95	70-95	75-95	80-95
Pourcentage de professeurs participant à l'évaluation par compétences dans les écoles	80	90	100	100	100
Pourcentage de professeurs évaluant les compétences dans au moins deux domaines du socle au collège	Indicateur à définir				100
Axe 3 / Coopération avec les parents	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre d'espaces parents ouverts en partenariat dans le réseau (sur 7 possibles)	4	5	6	7	7
En moyenne sur le réseau, nombre de parents présents par semaine aux permanences	10	20	30	35	35
Pourcentage de parents différents venus dans une année scolaire par rapport au total des parents du réseau	5	8	11	13	15
Taux de présence aux réunions parents professeurs de 4ème	50	55	60	65	70
Taux de présence aux réunions de parents 6ème / 5ème/ 3ème	70	70	70	70	70
Pourcentage de classes mettant en place le dispositif « classes ouvertes en activité »	50	60	65	70	75
Taux de fréquentation du dispositif classes ouvertes en activité	63	66	69	72	75
Taux de présence des parents d'élèves aux réunions de rentrée dans les écoles	25	35	40	45	50
Taux de participation aux élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'administration et aux conseils	30	35	40	45	50
Taux de participation aux élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école	50	52	54	56	60

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Axe 4 / Ouverture culturelle et citoyenneté	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre d'élèves participant à un voyage scolaire au collège	168				
Pourcentage d'élèves de 3ème ayant participé à un séjour scolaire avec nuitées au cours de leur scolarité au collège	48				
Taux d'adhésion à l'AS du collège	25	25	25	25	25
Pourcentage de classes qui élisent un conseil d'enfants	0	10	20	30	40
Nombre de candidats au conseil municipal d'enfants (CM1)	-		-		-
Nombre de candidats au conseil départemental junior (5ème)	4	-		-	
Nombre de sorties culturelles par année	22				
Pourcentage d'élèves des écoles qui ont assisté à un spectacle vivant ou à une séance de cinéma dans l'année	94	100	100	100	100

Légende :

Indicateurs 1^{er} degré

Indicateurs 2nd degré

6 Conclusion

Le projet tel qu'il a été rédigé ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité. N'y figure pas notamment des actions importantes du réseau qui sont installées depuis plusieurs années et qui seront poursuivies (liaison GS/CP, rencontres sportives et culturelles inter-écoles, liaison inter-degré). Ce projet est le résultat d'un diagnostic partagé qui met en avant quelques chantiers prioritaires.

Les 4 axes retenus s'inscrivent à la fois dans la continuité du travail engagé mais comportent également quelques actions nouvelles dont l'objectif premier est d'assurer la réussite scolaire des élèves du réseau. Il prend en compte les spécificités du territoire de la Fontaine d'Ouche, tant ses fragilités économiques, sociales, culturelles que ses atouts : un fort maillage institutionnel, un tissu associatif important, des équipes enseignantes mobilisées.

Ces actions phares à mettre en œuvre prioritairement dans les quatre prochaines années feront l'objet de fiches actions plus détaillées et d'une évaluation continue par les équipes pédagogiques.

Afin de prendre en compte les inévitables évolutions des besoins et de mieux inscrire les actions dans un calendrier précis, le projet de réseau fera l'objet d'un avenant pour chaque année scolaire. Ainsi, le projet n'est pas figé et vivra au gré des réussites et échecs futurs.

Les dispositifs particuliers relevant de l'éducation prioritaire feront également l'objet d'une concertation et de la rédaction de fiches actions :

- l'accompagnement continu des élèves de sixième
- le dispositif « école ouverte »
- le dispositif plus de maîtres que de classes (3 postes)
- l'accueil des moins de trois ans

En ce qui concerne le volet formation et accompagnement des équipes, des actions prioritaires sont également programmées :

- l'organisation d'un temps de formation des personnels arrivant dans le réseau en amont de la rentrée des classes avec diffusion d'un livret d'accueil.
- l'association aux conseils de cycles des écoles des enseignants du collège
- la prise en compte des besoins de formation exprimés par les enseignants du réseau

Enfin, si l'axe sur le travail partenarial ne figure pas en tant que tel dans le projet, les partenaires institutionnels et associatifs du quartier sont associés aux instances du réseau (comité de pilotage du REP, comité de pilotage du CLAS, équipe pluridisciplinaire du PRE, commissions thématiques) et sont présents de manière transversale dans le programme d'actions.

7 Annexes

Annexe 1 : plan d'actions

Axe 1 : Améliorer les acquis et les résultats des élèves pour assurer la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Objectif 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » pour apprendre dans toutes les disciplines et prévenir l'illettrisme

Ce qui fédère au niveau du réseau :

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Conception et utilisation d'outils communs en inter-degrés qui permettent d'accompagner la progression de chaque élève dans la construction de ses compétences de lecture, d'écriture et d'expression orale	Dans le cadre du travail engagé sur la prévention de l'illettrisme : Permettre à tous les élèves d'atteindre le niveau A2 en maîtrise de la langue, seuil d'irréversibilité des acquis par : - la mise en place d'une évaluation formative individualisée, harmonisée et continue de la langue écrite pour les élèves de cycle 3 - une meilleure détection et prise en charge des élèves faibles lecteurs de cycle 3 (fluence)	Nombre d'enseignants participants à la conception des outils Nombre de classes où les outils partagés sont mis en place. Pourcentage d'élèves en grande difficulté de lecture à l'entrée au collège (test ROC ou ELFE) Pourcentage d'élèves qui valident les paliers 1 et 2 du socle commun.	
Mise en place d'un rallye-lecture inter-écoles pour les élèves de maternelle et de cycle 2	Développer les compétences langagières des élèves. Renforcer le partenariat avec la bibliothèque municipale Proposer des formations aux enseignants sur la construction du langage et le lexique en maternelle.	Nombre de classes participantes aux rallyes Nombre d'enseignants participants à des formations sur le langage et le lexique Nombre de séances à la bibliothèque de quartier.	

D'autres actions possibles :

- Mise en œuvre, notamment au cycle 2 dans le cadre du dispositif plus de maîtres que de classes, de séquences en co-intervention (notamment à l'aide d'outils qui ont donné satisfaction : ROLL, Fluence, ...)
- Participation de classes à des défis-mathématiques (par exemple au cours de la liaison CM2/6ème)
- Poursuite du défi-langues pour les classes de CM2 et de 6ème du réseau.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Objectif 2 : Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements : développer les usages du numérique

Ce qui fédère au niveau du réseau :

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Création d'un prix littéraire du réseau	Former les élèves au numérique et à la citoyenneté numérique Favoriser la réussite scolaire des élèves de la Fontaine d'Ouche en développant leur culture littéraire Développer le travail collaboratif, la mutualisation au sein du réseau Renforcer la liaison CM2 / 6 ^o Familiariser les élèves avec les lieux culturels et leur faire rencontrer des auteurs de littérature de jeunesse.	Nombre de classes inscrites au prix littéraire Nombre d'enseignants engagés dans le projet Nombre de rencontres avec des auteurs de littérature de jeunesse. Nombre de publications en ligne des élèves.	
Construction d'un parcours numérique pour les élèves de la maternelle au collège	Former les élèves au numérique et à la citoyenneté numérique Identifier et mobiliser des personnes ressources au sein du réseau pour assurer des formations au numérique Développer l'autonomie des élèves en mobilisant des outils numériques	Nombre d'enseignants participant au groupe de travail sur le curriculum numérique	
Création d'un site web du réseau avec des publications d'élèves	Valoriser les projets réalisés Former les élèves aux enjeux de la publication en ligne Créer un espace de mutualisation du réseau	Nombre d'articles publiés Nombre de visiteurs du site	

D'autres actions possibles :

- Participation des classes du premier degré aux projets départementaux :
tw haïkus, rallyes internet cycle 2 et cycle 3.
- Développement des sites internet d'école.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante – L'évaluation des élèves

Objectif : Valoriser les compétences des élèves pour construire des parcours de réussite

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Conception d'évaluations diagnostiques communes à l'entrée dans chaque nouveau cycle.	Mieux caractériser les besoins des élèves du réseau. Proposer des réponses mieux coordonnées et plus ciblées aux difficultés des élèves (dispositif plus de maîtres que de classes, aide personnalisée en sixième...) Partager une démarche d'évaluation au sein du réseau Faciliter la liaison cm2/6ème par l'instauration d'outils numériques de synthèse et de suivi. Développer la cohérence et la progressivité des apprentissages au sein du réseau.	Nombre d'évaluations diagnostiques proposées aux élèves Nombre de progressions communes élaborées en concertation par les enseignants du cycle 3	
Utilisation d'un outil commun au cycle 3 pour communiquer les bilans scolaires aux familles et faciliter la différenciation.	Harmoniser les modalités d'évaluation entre les écoles et entre les écoles et le collège. Partager des outils numériques pour faciliter la différenciation.	Nombre de classes dans le réseau utilisant le même outil	
Constitution d'un carnet de réussite commun aux écoles maternelles du réseau	Concevoir et proposer une évaluation dynamique et positive Construire la mémoire des réussites des élèves et objectiver les progrès réalisés par chaque enfant. Favoriser le développement de l'estime de soi en associant les enfants à leur évaluation	Nombre de classes du réseau ayant mis en place le carnet de réussite	

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHE

Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

Objectif : Conforter des liens de confiance entre les familles et l'école.

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Extension progressive et concertée des espaces parents dans les écoles du réseau et au collège, dans le cadre du partenariat déjà en place,	Changer le regard des familles sur les institutions (école, partenaires...). Développer le partenariat	Nombre de partenaires engagés dans l'action Fréquentation des lieux Perception et impact sur les familles (ressenti)	1 espace parent ouvert dans chaque groupe scolaire et au collège
Développement des classes ouvertes en activité et poursuite des journées portes ouvertes Cm2/6ème du collège.	Développer le dialogue avec les familles Rendre l'école plus lisible pour les familles Améliorer le climat scolaire	Classes engagées dans le dispositif Familles présentes Incidents impliquant des familles	Organisation de classes ouvertes en activité dans chaque école du réseau.
Organisation de temps d'informations (conférences, débats participatifs, ateliers,...) pour les parents et les enseignants, dont les thématiques sont co-construites.	Aider les familles à comprendre les enjeux de la scolarité de leurs enfants. Informers, reconnaître et réhabiliter les parents dans leur rôle éducatif.	Nombre de temps organisés Fréquentation par les familles	1 atelier débat organisé par an dans chaque école
Poursuite du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves »	Favoriser l'accès à la langue française pour les familles Présenter et faire partager les valeurs républicaines Améliorer la connaissance du système éducatif français.	Nombre de parents bénéficiaires du dispositif	Maintien de 2 groupes OEPRE sur le réseau

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Axe 4 : Développer l'éducation artistique et culturelle et favoriser l'engagement citoyen des élèves

Objectif : Favoriser l'accès égal de tous les élèves à l'art, à la culture ; Développer les actions citoyennes au sein des écoles et en partenariat.

Ce qui fédère au niveau du réseau :

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Mise en œuvre d'un parcours citoyen pour tous les élèves du réseau	Construire un parcours citoyen dans chaque école et au collège coordonné à l'échelle du réseau	Nombre d'élèves disposant d'un parcours citoyen.	

D'autres actions possibles :

- Participation de classes à des projets artistiques et culturels départementaux ou de quartier :

P'tit bal, rencontres chantées, parade métisse de la Fontaine d'Ouche.

- Participation de classes à des projets citoyens en partenariat :

En partenariat avec la ville ou le centre socioculturel, projets éco-citoyen, projets sécurité routière (vélo à l'école), projets d'éducation à la santé (matinée santé).

En partenariat avec l'école des greffes, projet école-justice.

- Création de conseils d'élèves dans les écoles, d'un conseil de la vie collégienne au collège Rameau.
- Éduquer aux médias avec un projet de radio à l'école, de journal scolaire...

Annexe 2 : Le comité de pilotage du réseau

Le comité de pilotage du réseau est réuni au moins deux fois par an.
Sa constitution est variable en fonction des thématiques abordées.

Cependant, sont membres de droit de ce comité :

Des personnels de l'éducation nationale :

- Le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription
- Le coordonnateur du réseau, les directeurs des écoles, les conseillers principaux d'éducation.
- Des enseignants du réseau

Des partenaires du réseau :

- Un représentant du Conseil Départemental de la Côte d'Or
- Un représentant de la ville de Dijon
- La coordonnatrice du programme de réussite éducative
- La déléguée du préfet
- Le directeur du centre socioculturel du quartier

Sur invitation en fonction des thématiques :

- des enseignants porteurs de projet spécifiques
- les membres du RASED
- le conseiller d'orientation
- l'assistante sociale scolaire
- le médecin ou l'infirmier scolaire
- Un représentant de la Caisse d'allocations familiales
- Un représentant, de l'ACODEGE
- Un représentant des PEP 21
- La chef de projet politique de la ville du Grand Dijon
- Des représentants associatifs référents du CLAS
- des représentants d'associations éducatives et socio-culturelles
- des partenaires santé

Rôle du comité de pilotage:

- Valide le projet de réseau et le porte dans toutes ses dimensions.
- Élabore et suit un tableau de bord local de la mise en œuvre des actions du projet

Annexe 3 : Fiche action



**Projet de réseau
Fiche action**

<i>école</i>	Alsace - Anjou – Buffon – Champs Perdrix - Colette
<i>collège</i>	Jean-Philippe Rameau

<i>Titre</i>	
<i>Axe du projet de réseau</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer les acquis et les résultats des élèves pour assurer la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture 2. Conforter une école bienveillante et exigeante – L'évaluation des élèves 3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents 4. Développer l'éducation artistique et culturelle et favoriser l'engagement citoyen des élèves
<i>Objectif général</i>	
<i>Élèves concernés</i>	
<i>Discipline concernée</i>	
<i>Date</i>	

1. État des lieux, constats

2. Objectifs

3. Compétences

- Compétences du socle
- Compétences des programmes

4. Descriptif de l'action, organisation pédagogique

5. Effets attendus

<i>Sur les élèves</i>	
<i>Sur le fonctionnement de l'équipe</i>	
<i>Sur l'implication des partenaires</i>	
<i>Sur l'implication des parents</i>	

6. Calendrier

7. Évaluation de l'action

Analyse des effets obtenus :	Évaluation quantitative	Évaluation qualitative
<i>Sur les élèves</i>		
<i>Sur le fonctionnement de l'équipe</i>		
<i>Sur l'implication des partenaires</i>		
<i>Sur l'implication des parents</i>		